Envoyé en préfecture le 10/08/2026
Reçu en préfecture le 10/08/2026
Publié le
ID : 022-200057826-20260702-20260779-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE ST BRIEUC
COMMUNE DE PLEMET

Date de Convocation : 26/06/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 25
Votants : 29

N° d'ordre :
20260779

Objet :
Offre de concours formulée par EDP dans le cadre de la construction de l'école

COMMUNE DE PLEMET
Délibération du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 2 Juillet 2026
L'an deux mille vingt-six,
Le 2 juillet à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Ferrière en séance publique sous la présidence de M. Philippe JOSSÉ, Maire.

Présents : M. Philippe JOSSÉ, Mme Delphine BEUREL, Mme Amandine DUBOIS, M. Rémi LE VAILLANT, Mme Vanessa GUYOT, M. Anthony ROCABOY, Mme Coraline BLANCHARD-GUYOMARD, M. Yann MARCADÉ, M. Sébastien ROUAULT, Mme Halima HOUMADI, M. Anthony LE TÉNO, Mme Gaëlle LE HELLOCO, M. Yannick LEVOYER, Mme Annie BERTHELOT, M. Jean-Guillaume DESANLIS, Mme Sylviane BRIEUX, M. Damien CHARLES, M. Patrice RAULT, Mme Mélanie PIEDERRIÈRE-HERVÉ, M. Christophe CABARET-BARISIC, Mme Viviane DUROS, Mme Nolwenn LE MÉE, M. Patrick RIVARD, Mme Nathalie CORNEC, M. Jean-Baptiste MARTIN.

Absent(s) ayant donné(s) un pouvoir :
M. Ronan FERNANDEZ pouvoir à M. Philippe JOSSÉ
Mme Pascale THEBAULT pouvoir à Mme Amandine DUBOIS
Mme Gwendoline RIBEIRO pouvoir à Mme Delphine BEUREL
Mme Monique URIEN pouvoir à Mme Nolwenn LE MÉE

Absent(s) n'ayant pas donné de pouvoir :

Secrétaire de Séance :
M. Rémi LE VAILLANT

M. le Maire expose à l'assemblée que, la société EDPR France Holding a débuté l'exploitation de son parc éolien sur votre commune depuis le 1er janvier 2026.

Dans le cadre de ses activités et de sa politique de responsabilité sociale des entreprises (RSE), le groupe EDPR, auquel appartient la Société, participe activement à la promotion de l'écologie et du développement durable sur les territoires d'implantation de ses parcs éoliens.

Afin de promouvoir la qualité du cadre de vie des habitants situés à proximité du Parc éolien et la construction de bâtiments respectueux de l'environnement et dont la performance énergétique assure une consommation raisonnée des ressources, la Société propose de mettre en place une offre de concours en vue des travaux de construction d'une école maternelle bioclimatique sur la commune de Plémet, Côtes d'Armor.

Les termes de cette offre de concours sont les suivants :

1. La Société s'engage, de manière ferme et unilatérale, à participer au financement des travaux visant la construction d'une école maternelle bioclimatique sur le territoire de la Commune.

Ces travaux consistent en la création d'une école maternelle, bâtiment passif utilisant l'énergie du soleil d'hiver, utilisant des matériaux biosourcés et alimentée en énergie grâce à 145 m^2 de panneaux photovoltaïques.

2. La Société participe au financement des travaux mentionnés au point 1 dans la limite de 40 000€ HT

M. le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à signer cette convention ainsi que de pouvoir réaliser toutes les démarches nécessaires pour la faire exécuter.

Envoyé en préfecture le 10/08/2026
Reçu en préfecture le 10/08/2026
Publié le
ID : 022-200057826-20260702-20260779-DE

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'offre de concours formulées par la Société EDPR France Holding consistant à participer à hauteur de 40 000 € HT au financement des travaux de construction de l'école et autorise M. le Maire à signer cette convention et tout document se rapportant à ce dossier.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 4 POUR : 25

Le Maire :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,
M. Philippe JOSSÉ

Secrétaire de Séance
M. Rémi LE VAILLANT